



Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Comme l'exige la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020, sauf l'information non divulguée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par un ministère ou un organisme fédéral sont liées à des activités qui appuient le mandat du ministère ou de l'organisme et les priorités du gouvernement.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de la CCBN soutiennent l'exécution des programmes et la prestation des services fondamentaux suivants pour les Canadiens :

- **Conservation** : Assurer la conservation et la protection des biens naturels, culturels et patrimoniaux du parc des Champs-de-Bataille en aménageant, en entretenant et en remettant en bon état son territoire et ses infrastructures. Assurer un accès sécuritaire au parc.
- **Promotion du patrimoine** : Faire connaître l'histoire et faire découvrir le patrimoine et les richesses du parc des Champs-de-Bataille en organisant, par le biais du centre d'accueil du Musée des plaines d'Abraham, des expositions, des activités pédagogiques et récréatives et des visites guidées.

Pour en savoir plus sur le mandat et les activités, consulter le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels disponibles sur le site de la CCBN.



**Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences
Commission des champs de bataille nationaux
Exercice se terminant le 31 mars 2020
(en millier de dollars)**

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Écart
Voyages			
Activités opérationnelles	14 \$	11 \$	3 \$
Principaux intervenants	3 \$	5 \$	(2 \$)
Gouvernance interne	3 \$	7 \$	(4 \$)
Formation	1 \$	1 \$	-
Autres	2 \$	2 \$	-
Total des dépenses de voyages	23 \$	26 \$	(3 \$)
Accueil	5 \$	4 \$	1 \$
Frais de conférences	12 \$	11 \$	1 \$
Total	40 \$	41 \$	(1 \$)

Écarts par rapport à l'exercice précédent

Voyages : En comparaison avec l'exercice 2018-2019, les dépenses de voyage ont diminué, en raison de dépenses de voyages non-récurrentes engagées l'an dernier par le Bureau du Conseil privé, pour l'organisation de la gouvernance interne.

Accueil: Comparées à l'exercice 2018-2019, les dépenses d'accueil n'ont pas varié de façon significative.

Conférences: Comparés à l'exercice 2018-2019, les frais de conférences appuyant le mandat de base de l'organisation pour faire la promotion des activités patrimoniales n'ont pas varié de façon significative.